Administration at Rédaction avenus de Pére FRIBOURG (Suisse)

9. I. X. + M. V. X.

# IA INBERTE

Journal politique, religieux, social

EPROPORT AT PACIFIES Agence de publ

MAAFRESTEIN MY TOGENA

Assessed Melandi ta tens Littles Santon, 15 cent. 50 cent Suisse, 20 p — a Rtranger, 25 p — p

S. Jean de Matha

### Nouvelles du jour

Les nouvelles d'Algésiras sont moins bonnes ce matin. On serait arrivé au moment de discuter le point difficile de la police marocaine. Des correspondants de journaux prêtent à M. Revoil de réclamer pour la France le mandat général de l'organisation de la police au Maroc. D'autres disent que les agents consulaires des puissances à Tanger regardent comme certain l'échec de la conférence en ce sens que les délégués se sépareraient sans pouvoir résoudre l'essentiel. Ceci est vraisemblable, mais les reporters des journaux ne peuvent rien assurer. Les diplomates ne leur livrent pas leurs pensées ; peut-être que, d'ailleurs, ils n'apercoivent pas euxmêmes le point d'aboutissement.

Les délégués marocains sont les seuls à dire exactement ce qu'ils veulent. Depuis lundi soir, ils font circuler un projet de réorganisation de la police. Le sultan organiserait personnellement la police, en mettant, à sa tête, un ministre, servi par les gouverneurs de province qui auraient sous leurs ordres des commissaires européens, dans la dépendance desquels se trouveraient des indigènes. A Fez, il y aurait une école de police avec des instructeurs européens. Pour le recrutement des commiss on ferait appel non pas aux nations, mais aux nationaux des différents pays.

De cette façon la police ne serait pas réellement internationale, mais maro-caine. Ce serait la ruine de l'idée française, et aussi de toute police. Le Maroc resterait dans son statu quo de désordre et d'insurrection.

Aucune puissance, pas même l'Alle magne, ne peut sontenir le projet sul-tanesque Mohamed el Torrès et Mohamed el Mokhri, quand on leur aura exposé l'inanité de leurs propositions, éclateront de rire, ce qui est la manière dont les Arabes, à bout de raisons, se montrent beaux joueurs.

La clef de la situation est entre les mains de l'Allemagne. Qu'est-ce qu'elle acceptera et qu'est-ce qu'elle refusera des demandes de la France? Les délé gués des autres puissances ne savent probablement pas encore les concessions que sont disposées à se faire les deux principales intéressées Ils atten-dent que MM. Radowitz, Tattenbach, sortent de leur réserve. Mª de Tattenbach fait circuler un album où chaque délégué est prié d'inscrire une pensée ou une impression sur la conférence. M. Visconti-Venosta n'y a inscrit que ces mots : Pax hominibus bonæ voluntatis.

M. Sonnino négocie encore pour composer son ministère.

On dit, à Rome, que les amis de M. Giolitti regrettent vivement l'imprudence commise par celui-ci en intervenant au dernier moment en faveur de M. Fortis dans le débat sur la politique du ministère. Ce manque de sagesse lui aurait ôté la possibilité de recueillir la succession du défunt cabinet.

Mais il ne faudrait jamais blamer un homme politique se jetant à l'eau pour sauver un homme politique qui se noie. Si l'on distribuait des médailles de sauvetage pour ces sortes d'actes de courage, elles seraient plus rares sur des poitrines de ministres que les décorations.

Une intéressante polémique a lieu en ce moment entre l'Unità cattolica, l'organe des conservateurs intransigeants, et la Goltura sociale de don Murri, sur le devoir des catholiques de voter pour un candidat libéral quand il se trouve en compétition avec un candidat socialiste.

L'Unità soutient ce devoir : la Coltura fait remarquer, d'après un cas récent où les catholiques sont ellés voter evec la dispense, que, du moment que le non empedit est levé, la conscience de cha-que citoyen est libre de se diriger de la manière qu'elle croit plus digne et plus juste.

L'Osservatore cattolico fait remarquer à son tour la vanité de ces discussions a priori sur des questions qu'on ne peut sainement juger qu'en se plaçant sur le terrain des faits. Telle attitude conviendra dans telle situation et ne conviendra pas dans telle autre. « Du moment, dit-il, qu'il est préférable à l'heure actuelle, en Italie, d'avoir des députés modérés plutôt que des catholiques, pourquoi ne pourrait-on pas, en présence de certaines situations, préfé-rer un radical ou un socialiste à un modéré » et il apporte l'exemple des catholiques irlandais qui, dans les dernières élections, ont non seulement préféré le candidat libéral au candidat conservateur, mais ont encore préféré le candidat ouvrier au candidat libéral.

En vertu même du jugement qu'il porte, l'Osservatore cattotico a tort d'assimiler le cas des catholiques italiens à celui des catholiques irlandais. Il ne faut pas se diriger d'après des analogies apparentes, mais d'après le principe qu'il faut rechercher toujours le plus grand bien.

L'illustre professeur Cavazzi, appelé à remplacer le professeur Canestrini à la chaire de zoologie de l'Université de Padoue, a inauguré ses cours par une leçon intitulée : la banqueroute du darwinisme. Il a soutenu, à l'encontre de Darwin, la pluralité des origines des êtres et, avec une logique irréfutable, soutenue par une science profonde, il a prouvé que toutes les théories des évolutionnistes sont aujourd'hui reléguées dans le domaine des romans scientifi ques et dans les conférences des soidisant libres-penseurs.

Le nombre des antidarwinistes augmente toujours plus.

Les évolutionnistes ou darwinistes croyaient avoir porté un coup mortel au récit biblique, et Darwin était devenuà tort ou à raison, le porte-étendard de l'anticléricalisme scientifique de tous les pays. Qui aurait cru que leurs espérances devaient être si tôt démenties au nom de cette science positive que beaucoup déclarent infaillible. C'est une lecon pour nous de ne pas trop nous émouvoir des prétentions de certains savants et de ne pas nous mettre à leur remorque avec légèreté.

M. Barthon, l'éternel candidat à un portefeuille dans le cabinet français, a prononcé l'autre jour, à Bordeaux, un important discours électoral où il s'est prononcé contre les syndicats de fonctionnaires. Il visait spécialement les syndicats d'instituteurs.

Hier, mardi, la question des instituteurs a été portée de nouveau devant la Chambre française par M. Paul Cons tans, socialiste, qui a revendiqué pour les instituteurs comme un droit et leur a demandé comme un devoir de faire de la politique socialiste. La Chambre lui a donné tort, en votant, par 334 voix contre 104, l'ordre du jour pur et sim-

La Novoie Vrémia annonce que le jour des élections à la Douma d'empire aura lieu dans toute la Russie le 7 avril et l'ouverture de la Douma le 24 avril.

### Automobiles et Cycles

Le règlement intercantonal, du 13 juin 904, sur la circulation des automobiles et des cycles, en Suisse, est entré définitivement en vigueur le 1er janvier 1906. Quelques cantons, parmi lesquels Fribourg, ont cependant usé de la faculté qui leur était accordée de le mettre en exécution déjà en 1905.

On supposait, à l'origine, que tous les cantons adhèreraient au concordat; mais ceux d'Uri et des Grisons ne l'ont pas fait en raison de la topographie accidentée de leur territoire, où la plupart des voies de communication sont des routes de montagne sur lesquelles la circulation des automobiles et des vélos présente pour le public de graves inconvénients. Gependant ces cantons auraient pu déclarer leur adhésion, comme Berne et Valais, puisque le chapitre II du concordat réserve aux cantons le droit de défendre la circulation des automobiles et des cycles sur certaines routes. Quoi qu'il en soit, on ne peut obliger ces Etats à entrer dans le concordat; peut être s'y décideront-ils

Nous croyons utile d'indiquer les principales dispositions du concordat, avec l'interprétation donnée, dans une conférence des cantons concordataires tenue à Berne, le 6 février 1905, au suiet de certains articles dont l'application pouvait présenter quelques difficultés

a) Automobiles.

Les art. 1 et 2 prévoient que les automobiles, motocycles et tous véhicules à moteur mécanique doivent être examinés par un expert spécialiste désigné par l'autorité cantonale compétente. Cet expert devra s'assurer de la bonne construction de la voiture et de son moteur, ainsi que de l'existence des accessoires

A cet égard, dans la conférence de Berne, le Département fédéral de l'Intérieur s'est chargé de faire étudier la proposition suivante :

« Pour bien définir la portée de l'art. 2 du concordat, il convient de fixer des règles précises sur ce que l'on entend par une bonne construction des véhicules à moteur mécanique. Il v a lieu d'exiger entre autres que ces machines présentent des garanties suffisantes au point de vue d'un fonctionnement normal et sûr, qu'elles ne fassent pas un bruit exagéré et ne produisent pas trop de fumée, de vapeur ou d'odeur désagréable. »

A teneur de l'art. 3, nul ne peut conduire un véhicule à moteur sans une autorisation de l'autorité compétente du canton de sa résidence (Fribourg, Direction de Police cantonale) et contenant les indications nécessaires au sujet de la personne et de la machine. Cette autorisation est valable sur le territoire de tous les cantons concordataires ; elle peut être retirée en cas de contraven tions réitérées au règlement sur la circulation. La chancellerie du Département fédéral de l'Intérieur est chargée de tenir un registre général des autorisations délivrées par les cantons.

Il résulte des dispositions de cet article que l'autorisation de circulation délivrée par l'un des cantons concorda-taires est valable sur le territoire d'un autre canton concordataire seulement en cas de séjour momentané dans ce dernier; elle cesse de l'être des que celui qui en bénéficie a transféré son domicile dans un autre canton, car le nouveau domicile entraine l'application d'une nouvelle législation.

Toutefois, pour atténuer la rigueur de ce mode de procéder, la conférence de Berne a estimé que tous les règlements cantonaux devraient être revisés

de telle sorte que l'on prévoie partout l'année civile comme durée du permis ; celui-ci sera donc valable jusqu'à l'expiration de l'année, quand il y a changement de domicile.

Il a été également décidé que le Département fédéral de l'Intérieur examinerait s'il ne conviendrait pas, comme le concordat le prévoit pour les plaques, d'établir un projet de formulaire unique de permis, pour l'élaboration duquel on tiendrait compte des diverses dispositions cantonales.

L'art. 4 stipule que tout véhicule à moteur doit être muni de deux plaques de même modèle pour tous les cantons, portant un numéro d'ordre et l'écusson cantonal; mais l'assemblée du 6 février 1905 a décidé que les deux plaques seront exigées pour les automobiles seulement. Elle a adopté le type utilisé précédemment dans le canton de Genève, soit le système des chiffres peints en blanc sur fond noir, avec les écus sons fédéral et cantonal peints aux deux angles supérieurs. Ce type est de deux dimensions différentes; la plus petite plaque, de 38 cm. de long sur 10 cm. de large, est placée devant le véhicule et la seconde, de 45 cm. sur 13 cm., se met derrière la voiture.

Pour les motocycles, la conférence a estimé qu'une seule plaque suffisait et elle a adopté le même type que celui admis pour les automobiles, mais de dimensions inférieures et devant être placé à l'arrière de la machine.

En ce qui concerne le mode de numérotage, un projet de numérotage unique élaboré par le Département fédéral de l'Intérieur a été adopté. Ce projet comporte une série de numéros allant du 1 à 9999; ceux-ci sont attribués aux divers cantons d'après leur importance avec une certaine réserve pour l'avenir squ'un canton aura épuisé la première série, il en recommencera une seconde avec les mêmes numéros, se distinguant de la première par un signe particulier, par exemple, la lettre B signifiant deuxième série. Le canton de Fribourg dispose de 400 numéros, soit les numéros 3401 à 3800.

Ce numérotage unique a le double avantage de faciliter la tenue du registre général et de faire connaître à tout agent de police quels sont les numéros attribués à chaque canton. Il appartient aux cantons de faire confectionner euxmêmes les plaques d'après le modèle uniforme adopté.

L'art. 5 du concordat prévoit que les étrangers de passage sur le territoire des cantons concordataires ne sont as treints ni à la taxe ni à la plaque, à condition, toutefois, qu'ils soient por teurs d'un permis de l'Etat dont ils sont ressortissants et qu'il y ait réciprocité de la part de cet Etat.

Cet article est interprété en ce sens que les privièges qui y sont garantis ne doivent profiter qu'aux conducteurs d'automobiles ne voyageant pas régu-lièrement en Suisse et n'y venant pas dans un but de lucre ; il sera également appliqué aux étravgers, non seulement lorsqu'ils ne sont qu'en passage en Suisse, mais aussi lorsqu'ils y séjournent plus longtemps pour affaires ou raisons de santé, à la condition qu'ils soient pourvus de plaques et de permis délivrés par un Etat avec lequel réciprocité. En prenant cette décision, la conférence de Berne a songé surfout aux intérêts importants de l'industrie des étrangers en Suisse.

Les funérailles du roi Christian

Les fanérailles du roi Christian auront lieu le dimanche 18 février, conformément à l'ordre du roi.

### Les inventaires à Paris

Des inventaires ont eu lieu lundi à Paris, mais dans les églises où l'on s'y attendait le mo'ns. Ils ont surpris les conseillers mu-nicipaux qui inaugurent aujourd'hui la sêrie des fêtes offertes aux membres du County des fêtes offertes aux membres du County Council. Ils se croyaient assurés que l'on ferait trêve à ces inventaires pendant la présence des Anglais à Paris. On avait même parlé d'une démarche de M. Paul et d'une promesse de M. Rouvier.

Les inventaires ont été faits à Saint-Vincent-de-Panl Saint-Ferdinand des Tervincent-de-Paul, Saint-Ferdinand des fer-nes, Notre-Dame de Passy, Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Et en banlieue, à Bagueux, Clichy, Colombes, Fontensy sous-Bois, Mai-sons-Alfort, Romainville, Saint Ouen, Su-

resnes et Vitry.

A Saint-Vincent-de-Paul, la résistance avait été organisée. Cette église, fermés par des portes de brouze, cût été difficile à ouvrir. Mais l'arrivée fortuite du réceveur de l'enregistrement n'a pas permis aux fitèles de s'assembler.

L'opération était terminée à trois heures. A N. D. de Passy, quelques fitéles, en très petit nombre d'ailleurs, qui se trou-vaient dans l'église, voulurent manifester et sonner le tocsin, mais l'abbé Douvain s'internosa et les ramena au calme.

D'antres églises devaient recevoir le dé-légué de l'enregistrement. On désignait no-tamment Saint-Roch, Saint-Honoré-d'Elau et Notre-Dame-les-Champs.

A Saint-Boch, l'égliss était pleine de dé-fenseurs de toute condition et de tout âge. Quelques personnslités notables, dont deux anciens offi iers, peu de femmes, deux cents hommes, se mirent en devoir de barricader l'église, contre le gré des vicaires et du curé, qui dirent voir dans l'assemblée trop d'éléments qui leur étaient étrangers et qui manquaient des habitudes à quoi se reconnaissent les fidèles.

Deny courants se manifestaient : celui de la résistance l'emporta; l'on poussa des chaises contre les portes, qui furent fermées et returent prisonniers jusqu'à cinq heures les fidèles qui étaient entrés dans l'église.

Personne, du reste, ne se présenta.

A Montpellier, l'inventaire des églises Sainte-Aune et Sainte-Ealalle a été fait malgré l'opposition de la fonle. Les abords de ces églises étaient gardés par de la gendarmerie et des soldats. Les portes, barri-cadées intérieurement, ont été enfoncées par des soldats du 2° génie. L'inventaire a en lieu après les protestations des curés eu lieu après les protestations des curés et des présidents du conseil de fabrique, lues au milieu des haées de la foule. Cinq arres-tations ont été opérées et maintennes. Des bagarres ont eu lieu entre catholiques et

A Béziers, les agents du gouvernement n'ont pu pénétrer dans les églises, l'entrée de chacune d'elles étant barrée par un groupe de fidèles.

A Saint-Brieuc, la protestation de Mgr Fallières, consin du nouveau président de la République, est à signaler. Nous en extrayons les passages suivants :

Je veux qu'au seuil même de cette maison ma protestation lis plus énergique atteigne non votre personne, mais votre fonction.

Votre inventaire — le passé d'hier est la pour nous éclairer — n'est que le prélude trop certain d'ane spoliation sacrilège. Qu'il s'egisse des fabriques, des établissements ecclésiastiques ou de cette même épiscopale, il n'est pas un de mes prêtres, pas un de ces laiques intègres qui en sont avec eux les gardiens, qui consente à se faire le complice de cette odieuse besogne par une indication ou par une signature.

ture.

Pour moi, j'ai promis solennellement au jour de mon sacre de garder et de défendre ce patrimoine de l'Eglise.

Je suis un visil évêque et je ne deshonorerai pes par un parjure les derniers jours de ma longue carrière.

A Montauban, l'évêque, accompagné de ses vicaires généranz, venait à la cathé-drale pour assister à l'inventaire, lorsqu'il s'est heurté à un cordon de troupes qui l'ont empêché de passer.

L'évêque est monté sur le siège de la voiture et a pris la foule à témoin qu'il ne ponvait se rendre à la convocation.

A Toulouse, l'inventaire de la cathédrale a été remis. La foule s'était barrica-

E DIG FOR MERRING

A Mende, lorsone l'inspecteur de l'enre gistrement s'est présenté au grand sémi-naire pour procèder à l'inventaire, l'entrés lui a été refusée et il a dû se retirer. Il sat revenu avec les sapeurs du 142º d'infante rie, qui ont enfoncé la porte.

Au Puy, tontes les portes de la cathé-drale étant barricadées, on dut réquisition-ner un charpentier pour les enfoncer.

A Recan con, des forces de police importantes et des troupes barraient toutes les rues conduisant à la cathédrale.

A deux heures, un serrurier, requis, s fait sauter une porte.

### Pour la défense des églises

Il vient de se fonder an quartier latin une « ligue des étudiants en droit pour la défense des églises. »

### EN RUSSIE

Dans une maison du fanbourg, à Odessa, plusieurs bombes ont fait explosion simul-tanêment, dans la nuit de lundi à mardi. Un étage de l'édifice a été détruit, deux enfants toes et huit personnes bless'es griè-vement. Le propriétaire des bombes, qui a été également blessé, a déclaré qu'il avait en l'intention de commettre un attentat con-tre la police.

La conr martisle de Kieff a condan nommé Saslawski, âgé de 18 ans, à être pendu pour avoir menacé un agent.

### LE MARIAGE D'ALPHONSE XIII

### L'indocile fiancé

Comme il était permis de le suppeser sans être grand prophète, la première entrevue de la reine mère d'Espague et de sa fature belle fille, la princesse de Battenberg, fut des plus affectueuses des deux côtés.

Au cours de la conversation, la reine-

mère dit à la princesse :

tre première visite, laissez-moi vons adresser une demande. Promettez-moi d'user de toute votre inflaence pour amener d'aser de toute votre innaence pour les le roi à modérar la vitesse de son automobile; je n'ai jamais pu l'obtenir. Mais sans donte, ajouta la reine en souriant, aurezvous plus d'infigence.

La princesse promit; et, une heure après,

elle partit en promenade avec Alphonse XIII qui lança sa machine et fit du cent à l'heure, qui lança sa machine suivant son habitude.

### La législation sociale au Reichstag

Au cours de la discussion du budget de l'intérieur, M. Posadowski répond à un certain nombre de questions. Il rappelle les certain nomore de questions. Il rappene les paroles prononcées par les orateurs des dif-férents partis et déclare qu'il y a lieu d'es-pérer que le projet de loi concernant l'uni-fication des lois sociales pourra être élaboré jusqu'à fin 1907. Il est certain, déclare l'orateur, que l'essor industriel que l'Al-lemagne a pris pendant les dernières détenague de la son personnel ouvrier. D'au-tre part, il faut reconnsitre que la législation sociale a excercé une grande inflaence sur l'existence physique et intellectuelle tout entière des ouvriers. Les socialistes élèvent des prétentions irréalisables, et, comme ils le savent, ils voudraient abolir l'Etat actuel. Malgré ses tendances destructives, il faut

appuyer le mouvement ouvrier dont le but est d'améliorer la situation du prolétariat,

sans porter atteinte à la base monarchique sans porter attente a la pase monarcinque de l'Etat. Les partis boargeois ont donc tont intérêt à appuyer le moavement socialiste chrétien. Si le goût des œnvres sociales va en diminuant, cela provient de ce que le socialisme joue avec le révolution. Il n'est pas assez objectif pour reconnaître ce que l'Etat et la société boargeoise ont fait. Le considérar commat ainst aux fast de tatt de tent de la societé par la contra de la con socialisme commet ainsi une faute de tactique, car il aigrit le gonvernement et les bourgeois, tout en égarant les ouvriers. (Vifs applaudissements sur les bancs des partis bourgeois.)

### Contre la pornographie

La Fédération des sociétés contre la pornographie a tenu dimanche, à Paris, au graud amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Bérenger, sénateur, membre de l'Institut, président de la Fédération une séance solennelle de protestation contre la licence des écrits, des images et des apec-

tacles offerts an public.

Les orateurs, MM. Bérenger, l'abbé Sertillanges, Ferdinand Buisson, Marc Saunier, le pasteur Comte, n'ont pu se faire stendre, la salle ayant été envahie par des gnier. bandes de perturbateurs qui ont convert les discours de clameurs

### Echos de partout

LES VRAIS . TAPEURS

Les vrais « tapeurs », a notre epoque, ce sont certaines gens du monde, qu'affole le grand luxe, et qui, possesseurs de rentes inguff-santes — quinue à quarante mille livres; veulent se le procurer à tout prix. Emporiés par leur passion, endurcis par une éducation sens générosité, ils trouvent naturel de se procurer les satisfactions souhaitées aux dépens procurer les satisfactions souhsitées aux dépens des autres. Et, dans cette entreprise, ils déploient un égoisme, une andace, une désinvolture incroyables. — Quelques anecdotes, prises parmi les plus récentes et les plus sûres, en témoignent.

M= X, qui jouit d'une résile opulence, d'autant plus appréciable qu'elle a dégasé la soixantaine, qu'elle est reure et que son fils unique dirige une importante et incrative exploitation, M= X, dent l'âge sjoute à la constiturie aux sulaur à aou écoleme foncier.

unique dirige une importante et incrative exploitation, Mac X., dont l'âge sjoute à la coquetterle sans enlever à son égoleme foncier, souhaite avoir son portrait... gratis.

— « Voyez vous, explique-t-eile, d'un ton protecteur, à un artiste apprécié, mais jenne encore, les peintres qui mont vue ont toujours expriné le désir de fixer mes traits sur la toile. Et c'est blen naturel. Observez la pureté du front, la finesse de la bonche, la ligne du nez, la fraicheur de la carnation, l'éclat des yeux i il suffit d'une reproduction fidèle pour réaliser une belle œuvre... qui m'est en retour cédée gracicusement. Mais croyex que j'ai refasé à la plupart. Il n'en irait point de même avec vous, dont je sais la parfaite éducation et la taient. Sans doute auriez vous plaisir à faire et m'offrir mon portrait... Je le placerais dans mon salon, où il serait admiré et vous attirerait des offres avantegeuses.

mon salon, ou it serait admire et vous aturerait des offres avantsgeuses. .

Et c'est ainsi que l'on se fiatte de prendre le temps et l'effort d'un artiste, sans autre compansation qu'une aide illusoire l

Ce ne sont point les seuls artistés que cer-

tains gens du monde mettent ainsi, insolem-ment, en coupe régiée, mais tous ceux qui détiennent quelque utilité — ou frivolités coâ-teuses. Veulent-lis voyager? Ils assiègent les conseils, les secrétariats des compagnies de chemins de fer pour en obtenir des « permis » sans bourse délier. De même, ils considèrent comme un manquement d'aller au théâtre à d'autres places qu'aux plus recherchées... et par faveur!

pir faveur!

Ce médecio, répandu, brillant, possède un grand frain de maison, six à huit serviteurs, deux automobiles — signe actuel de l'opulence — et ses revenus n'excèdent point 25 mille francs il allègue voloniters les frais princiers qu'entraîne l'éducation de ses filles. Simple biufil La rétribution qu'il paie est dérisoire. Avec succès, il a fait miroiter ses relations. Il a depuis obtenu la rosette académique pour la

lirectrice de l'établissement et il fait décerner es palmes à ses principales auxiliaires.

Ra femme est d'une ségance recherchée et loulours inédite. Elle est vêtue presque sans fépense par un conturier. En revanche, elle reute sa manière impeccable et lui procure, dit-elle, des clientes prodigues.

Le c tapege » incessant et divers est pour aux caisifus une industrie favorite et luga-

Le c tapage è incessant et divers est pour ces coisiés y une industrie favorite et lucrative. Par là, ils satisfont à leur betoin efficéné de jouissances. S'ils déploient, dans cet art, uns telle virtuoité, c'est qu'ils possèdent, dès leur jeunesse, cette conviction inappréciable : que la prochain est tailiable et corveable à marci et que la fortune de quelques-uns na peut s'édifier que sur l'amploitation des saures!

### LES ARTILLEURS DE LA PIÈCE HUMIDE

LES ARTILLEURS DE LA PIÈCE HUMIDE

On a, ces jours-ci, à Paris, eu recours contre les manifestants des églises inventoriées
aux pompiers et aux pompes. Un journal parisien rappelle à ce propos dans quelles circonstances il fut fait pour la première fois
emploi de ce moyen de répression:

L'inventeur en est le maréchal Mouton,
comte de Lobau.

Il s'était distingué à Novi, à Bénes, à Iéna, à
Friedland, en Espagne; il avait décidé de la
vistoire à Lessing.

Louis Philippe, peu après son avénement, le
nomma commandant général de la garde nationale de Paris, lorsque La Fayette donna

nomma commandant général de la garde na-tionale de Paris, lorsque La Faystie donna sa démission et le créa maréchal de France en 1831. Les émoutes étaient nombrecases en ce temps-là. Les bonapartistes, mécontents de la procla-

là. Les bonspartistes, méconienis de la procla-sation de la monarchie, s'assemblaient tous les soirs sur la place Vendôme, autour de la colonne et fâchaient de soulever le peuple en faveur de leur cause ou en faveur de la Répu-blana.

blique. Louis-Philippe tenait à les rallier plutôt qu'à les écraser. Il ne voulait pas qu'on employat la

les écraser. Il ne voulait pas qu'on employat la force contre eux.

C'est alors que le maréchal Lobau eut une idée ingénieuse. Il fit venir les pompiers et, après les sommations légales annoncées par un tambour, il commands le feu.

Bientôt la place Vendôme ne fut plus qu'un vaşte marécage où pataugeaient les humides émeutiers, où les derniers combattants se relevaient arec peine, secouant ieurs vétements imbibés d'eau, et s'en allaient, au milieu des rires de la foule, massée près des boulavards. La révolté était noyée.

Comment se venger d'une spirituelle répression de l'émeute, si ce n'est avec de l'esprit 1

fit des caricatures. On appela le maréchal « l'artilleur de la plèce humide » et, comme le Gouvernement s'effirmait un gouvernement « de juate milleur » entre les royalistes et les régublicains, on chanta sur un air de pont-

C'est la seringue Qui yous distingue, Partisans du juste milieu!

Jamais Paris no fut și gai au lendemain d'une neute.

Ce qui est odieux, c'est de joindre la plai-santerie à la brutalité, comme on l'a fait à

Paris ces jours.

Quand on veut avoir de l'esprit, on n'emplois
pas la force; quand on est décidé à verser le
sang, on ne va pas chercher la seringue.

### LE PARC AUTOMOBILE DE GUILLAUME II

Actuellement, le parc automobile de l'em-pereur allemand compte 5 machines dont 4 allemandes et une italienne,

à allemandes et une italienne.
Catte dernière, don du roi d'Italie, est la préférée de l'empereur. Il fit sur catte machine, l'été dernier, le parcours de Hanovre à Lunebourg et de Lunebourg à Hambourg (320 kilomètres) en trois heures vingt-sept minutes, c'est-à-dire une moyanne de 95 kilomètres par heure!
Les voitures automobiles impériales soni peintes en jaune foncé.

MOT DE LA FIN

En correctionnelle, le président à un pré-

venu:

— Etes-vous marié ou célibataire?

Le prévanu ne répond pas et pousse un gro
soupir. Le président, sur un ton conciliant:

— R-mettez-vous, mon ami; je comprends
vous êtes marié!

### CONFÉDÉRATION

Exposition suisse à Milan. — Le d'administration de la Société pour le audministration de la Societé pour le Calact suisse à l'exposition du Simplon, à Milan, a nommé président M. Gay, architecte à Lausanne; vice-président, M. Perrier, de St. Blaise; sacrétaire, M. F. Marti, notaire à Berne. En ontre, le Conseil d'administration a approuvé les plans qui lui ont été soumis, ainsi que le contrat avec le restaurateur M. Abbuhl: à Vyandon

bbuhl, à Yverdon. Tent le chalet suisse lui-même que les objets qui seront exposés dans les atifs du premier étage, seront jugés par le jury compétent.

Voies d'accès au Simplen. - Les Débats, parlant des voies d'accès su Simplon, disent que le plus sage parti à prendre semble bien être celui de s'attacher présentement à tracé Frasse-Vallorbe, qui gague Assurément si la Faucille était était faite, il serait plus agréable de la prendre: mais elle est encore dans les limbar et les moyens financiers de la construire ne sont pas trouvés. Nous pensons bien, disent les Dé-bats, que le gouvernement français ne s'en-gagera pas à la légère, quand les chores seront mises an point donne les chores nt mises an point, dans une telle entreprise.

Nos finances ne nous permettent pas, actuellement surtout, de pareilles fantaisies. Nous ne parlous que pour mémoire du perce-ment du Mont Blanc. Ce serait un tunnel de plus, mais surtout des centaines de millions de moins sans profit. La ligue du Mont-Cenis en pâtirait sans aucun doute et la montague est très séduisant d'imaginer de vastes proiets. An moins fant il être sûr, d'abord, qu'ils répondent sux idées qu'on s'en fait et posséder les moyens financiers de les mettre 4 execution.

On annonce de Schwyz le décès subit de l'avocat Gyr, qui a succombé à une congestion cérébrale.

- Vendredi dernier ont en Har Schwanden, les funérailles de M. Pierre Hefri, conseiller d'Etat de Glaris, décédé à l'âge de 48 ans, après quelques jours soule ment de maladis.

A Saint-Gall. - Les libéraux saint-gallo sont partis sur le sentier de guerre. Ils d'un kulturkampf scolaire flattent de s'attacher, pour cette expédition, les démocrates iusqu'ici alliés aux conser

L'Ostschweiz jette un seau d'eau freide sur cet enthousiasme belliqueux. Risn n'au-torise à douter de la solidité de l'alliance conservatrice-démocratique. Elle se moque des libéraux, qui tantôt cajolent les démo-crates et tantôt les vouent aux dieux infer-

Le Stadtanzeiger (démocratique) écrit : Inutile de songer à vouloir modifier la représentation des partis du gouvernement.

« Tant qu'on verra un parti, qui est mi-norité dans le pays, détenir la majorité au Grand Conseil, il n'y aura pas de raison pour rectifier la proportion au Conseil d'Etat.

Une campagne rélérendaire. — On annouce de Genève que le referendum sera demandé à l'égard de la loi fédérale sur les denrèss

berges à Berne. — La ville de Berne compte 221 anberges. La valeur des immeu-bles s'élère à 24 ½ millions. La patente la plus basse est de 800 fr.; la plus hante, de plus basse est de 800 fr.; la plus haute, de 2000 francs. Les patentes produisent au total 134,000 fr. Le gain des aubergistes est évalué à 622,000 fr. L'impôt (8 % pour la commuse, 3 %/2 % pour l'Etat) produit donc 42,000 francs.

ur le gaz, les aubergistes bernois paient 128 000 fr

Les prix de location des anberges varient de 200 à 20,000 francs.

Les changements de mains sont fréquents. An cours des 10 dernières années, 181 au-berges ont changé 201 fois de propriétaires ; 32 hôtels ont subi 34 changem

Les changements de locataires sont encore plus fréquents. Dans 181 auberges, il y a eu, en 10 ans, 495 changements de loca-

En 10 aus, il y a en 77 faillites d'auber gistes. Une seule auberge a compté, en 10 ans, quatre faillites de tenanciers.

Uae brochure, à laquelle nous emprun-tons ces indications, conclut qu'au vu de l'état peu réjouissant des auberges de la ville ne, il faut appliquer un re gique : ne plus délivrer de nouvelles patentes jusqu'à nouvel ordre et, pour l'avenir, interpréter dans le sens restrictif la clause oin public.

Dès qu'une anberge cesse de donner un rendement moyen par les voies normales, elle devient un péril pour la moralité pu-blique, comme cela se constate à Zurich, où il existe près de 1100 établissements — 400 de trop, en égard aux besoins réels.

Recensement du bétail. - Le recensement antuel du bétail vaudois au 1ºº janvier 1906, accuse 211,034 bêtes, dont 130,844 pièces de 112.603 pièces, soit 6005 de plus qu'en 1905.

### Chronique judiciaire

La responsabilité des cautions

La responsabilité des cautions

Le Tribunai fédéral vient de trancher une question de principe qui lui était sonmise pour in première fois.

Le 27 février 1903. M. Jean Gutknecht, député à Morai, et Frédéric Guiknecht, à Ried, déclaraient se constituer cautions solidaires de leur frère, Jacques Guiknecht, propriétaire d'une scierie à vapeur, à Chiètres, à l'effet de garantir l'extention û un concerant combinant dans le palement, ensuite de faillite, du 30 % des créances produites.

A la suite de diverses opérations, la Banque de l'Etat de Friburg obtint deux actes de de 5570 ir. 14 contre Jacques Guiknecht, Ethe Introduisitaiors une action contre les deux cautions Jean et Frédéric, concluant au palement du 30 % de ces gommes. Le Tribunal du district du Lac lui secorda ses conclusions; les deux cautions ayant recouru, la cour d'appel trict du Lac lui accorda ses conclusions; les deux cautions ayant recourn; ils cour d'appel de Fribburg révoque cet arrêt, débouts la Banque, et admit les conclusions libératoires des deux cautions, parce qu'elle n'avait pes usé du délal de dux Jours pour recourir contre l'estimation que ses créances étaient compiète

restimaton que ses creances etalent completa-ment garanties.

La Banque recourut à son tour au Tribunal fédéral. Abrès avoit entenda un rapport de M. le Dr Ursprung, la lie section de la cour fédérale a rejeté le recours de la Banque de l'Etat de Fribourg et confirmé l'arrêt de la cour d'appel de Fribourg.

### FAITS DIVERS

etranger.

Découverte d'un assassinat. — dirouvé à Dreade, enterré sous le pland d'une grange, dans une caisse, le corps de gent d'assurances de Leipzig, nommé H

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

### Lady Solange

GEORGES DU VALLON

- Vons ne dansez pas i demanda Mary en souriant à Gérald, qui se levait pour lui faire place près d'une fenètre largement ouverie aux brises fraiches de la montagne.

- Je m'attardais ioi, comme un sauvage, à admirer cette vue dont je ne me lasge pas. Et vons savez que je suis un pauvre danseur.

- Il est certain qu'aux yeux d'un philosopha comme vous, nous devons paraître parfaitement ridicules, tournant comme des touries d'Allemagne, remarque Mary, toulours

ples d'Allemagne, remarqua Mary, toujour

- Your aimez le bal, pourtant !
- Moi ? Pas le moins du monde — Moi? Pas le moins du monde. Je détaste cas cohues où, sous prétente de plaisir, on s'étonfis jusqu'à l'asphyxie. Mais j'avoue qu'une réunion sans prétention, comme cellect, me paraît aimable et ampante.

— Et vous n'êtes pas seule de votre avis. Voyez les belles couleurs et l'air haureux d'Alice, sans parier de votre petits cour, Daisy, qui, elle, est tout au plaisir de son âge.

Dalsy, qui, elle, est tout au plaisir de son âge.

— Ah 1 Je vois bien que vous nous blâmez discrètement se goûter un plaisir qui n'est plus de notre âge, à nous. Avouez, Gérald, que nous vous semblons bien fattles ?

Eile s'était assise sur la chaise qu'il lui Irait, satisfaite de trouver un peu de calme et de fraicheur; lui restait debout, appuyé contra la fenêtre.

rs la lenetre. ourit de son beau sourire grave, qui don une singulière douceur à sa physione

nait une singulière douceur à sa physionomie.

Non, pas trop pour de futurs mondains
qui font l'apprentissage de leur métier. Chez
vous et Jean, le plaisir est presque un devoir
d'état. Fant-il vous blâmer parce que ce
devoir vous amuse?

Mais il ne m'amuse pas toujours, je vous
assuré. Combien souvent je préférersis une
bonne soirée au coin du feu, à cas salons dont
je pariais tout à l'heure! Non, décidément, je
n'aime pas la danse, et je ne danseral plus ce
soir.

— Vous n'y aurez pas grand mérite, remar-qua galment Gérald. Il se fait tard, et je vois Mme Saynaid qui se lève La basonne donnait, en effet, le sigual du

départ. Bientôt, on se retrouva épuscule sur la route assombrie, dans la aicheur exquise d'une soirée d'été ll y avait

reacheur exquise d'une soirée d'été il y avait là tout un petit groupe qui rentrait à Fribourg. Peu à peu, on s'échelonne, au gré des sympathes. Mary, sa sour et Gérald ou raient la marche, que fermaient Alice et Jean.

—'Albai, vous me jugez mondaine f demanda Mary après un assez long silance, pendant lequel la petite Daisy avait babilé sans l'appercevoir qu'on ne lui répondait pas.

Gérald sourit à cette question, posée avec un sérieux non exempt d'un peu d'inquiétude.

— Exactement dans la mesure qui convient à la fille d'un diplomate, miss Mary. — Il Pappelait souvent ainsi, bien qu'elle lui donnât l'exemple d'une familiarité pius féaternelle. — Aurais je été assez ridioule pour joner aujour-d'hui le rôle de censeur?

Ridicule, vous ne l'êtes jamais. Censeur, oul... un peu. J'al compris que vous trouviez très dissipés, comme nous disio

— Si ja me suis permis ce jugement, soyet sîre que je ne vous l'appliquais pas. Yous êtes la raison et la mesure même, mais une mesure almable, blen préférable, assurément, à ma

almable, blen preferable, assurément, à ma maussaderie...
— Yous n'étes pas maussade, Gérald, jugea à propos d'interrompre Daisy, qui ne cachait pas sa prédilection pour son grand ami. Je yous trouve bien plus gentil que Jean. — Très obligé, Daisy. Yous consolez ma pauvre vanité, assez maliraliée par votre

— Yous n'avez pas compris Mary. Je suis stre qu'elle voulait vous dire quelque chose de gracieux, car elle a beaucoup d'amitié pour vous.

de gracieux, car elle a beaucoup d'amitie pour vous.

— Tu es une bavarde, Daisy.

Mais Gérald avait l'air ai amusé, que la sour sinée prit le parti de rire, oubliant la petite morale qui devait suivre.

— Paisque vous voulez bien toutes deux me témoigner queique amitié, dit gaiment le jaune homme, je vais essayer de me disculper du reproche implicite contenu dans les paroles de miss Mary, en vous avouant mon sentiment sur le monde. Je plains ceux que leur situation oblige à lait sacrifier des heures qui, à mon gré, peuvent être mieux employées; et j'admire l'aisance avec laquelle certains d'entre eux font ce sacrifice. Je n'ignore pas qu'un penchant, contre lequel je ne latte pent-être pas assez, m'entraine vers la sauvagerle. Pourtant, me mème la solitude, je pense que je peux m'y abandonner sans trop de remords.

— Nous savons que penser de ce que vous

Nous savous que penser de ce que vous appelez votra sauvagerie, dit Mary de sa voix

douce et sérieuse. Je vous comprends, car moi aussi, je virrais volontiers loin du monde, si souvent frivole et méchant. Et cependant, ils est des heures où je me laisse entrainer par la gaité des autres... comme aujourd'hui; tan-dis que, pour vous, ces folies n'ont pas même un aitrait passager. — Je suis votre aîné, miss Mary, et j'ai vu

pleurer ma mòre... Dans le regard ému que la rœur de Jean leva vers le jeune homme, il y avait de la sympa-

Dans le regard ému que la scour de Jean leva vers le jeune homme, il y avait de la sympathie et du respect.

— Heureux l'homme à qui Dieu donne une sainte mère i comme l'a dit notre poète préféré, murmura-t-eile.

Et elle rougit comme si une comparaison involontaire ett traversé son esprit.

Pauvre buronne Sepnald i Pouvati on lui imputer de n'être pas encore déprise des charmes d'une vie qui ne connaissait pas les larmes i — J'aime beaucoup lady Solange, Gérald, intervint Daisy, qui avait écoulé fort attentivement. Quand je serai grande, je vondrais lui ressembler.

— Commence par devenir plus raisonnable,

lui ressembler.

— Commence par devenir plus raisonnable, alors et surtont plus discrète, dit en riant Mary.

— Oh! toi, tu es trop parfaite pour moi, c'est

— Oh! tol, tues trop parfaits pour mol, c'est entendu. En attendant que j'atteigne à la hauteur de tes vertus, je comprends mieux Alice.

— Vous jugez donc Alice molus parfaite que votre reur? à desanda malicieusement Gérald.

— Oh! cela out... et surtout plus amusante.
Je crois que Louis XIV ent appelé Mary « voire Solidité »; mais, à coup sûr, sa cour ent préféré la société de lady Alice.

Un rire si franc acquellit cette bontade, que

Ièré la société de lady Alice.
Un rire al franc acquellilit cette bontade, que la baronne en demanda le motif, et se mit à l'onisson Enchanté de son succès, Datsy vostut communiquer à Alice le trait qu'elle jugenit de nature à la figuer.

- Laisser ces retardataires et pressons le

tard, que votre mère sera inquiète. Et l'on se hâta, en effet, après que la fillette ent invité « l'arrière garde » à en faire autant. Jean et Alice tressaillirent à sa voix, arrachés, semblait-ii, à quelque rêve qui les tenait silencieux, cheminant l'un près de l'autre dans

Nais lis n'avalent pas toujours gardé le silence, depuis que les derniers chalets de Marly et l'arrière plan de montagnes, s'estom-pant dans une brame dorés, avalent peu à peu fui à l'horizon.

Dans ce tête-à-tête relatif, qu'avait peut-être ménagé la mère, au millen de cette soltinde embaumée par l'odeur des foins, rafersichie par la douce haleine du soir, Jean avait prononcé des parcles dont riémissait encore le cour inno-cant d'Allie.

ent d'Alice. Il frémissait d'un émoi mystérieux, ce pauvre

can d'Alice.

Il frémissait d'un émoi mystérieux, ce pauvre cour de jeune file pour l'equel la vie est une page blanche où sa destinée allait s'écrire, avec ses joise et ses douleurs. Dès les premiers mota il avait répondu à l'appel de Jean.
L'incilination que la mère devinnit et redoutait était assez vive pour qu'il n'eût pas une minute d'hésitation. Il s'était donné avant même d'être sollicité, imprudemment, sans doute; f'sraint devait l'apprendre à Alice.

En ce moment, elle était toute à es joie silencieurs. Elle n'avait pas répondu aux parcles de l'eau; unta sele les avait écoutées, et elle était demeurée près de lui.

Il se sentait air, maintenant, de la réciprocité d'un sentiment qu'aliait renouveler sa vie. Sur l'invitation de Daisy, les jeunes gens hâtèreut le pas ; et Jean comprit qu'une occasion unique d'être fixé sur son sort aliait lui sion unique d'être fixé sur so échapper.

mann, qui avait disparu il y a deux ans. La grange avait été louée à cette époqua par deux sol-disant artistes qui y firent de rares appa-

ritions. C'étaient les assassins de Hartmann. Ils viennent d'être arrêtés.

Tragique sauvetage. — Une vingtaine d'étudiants du Collège Saint-Bède, à l'illinois (Etats-Unis), qui patinaient sur la rivière, ont 516 précipités à l'eau lis furent sauvés, à Pexception de trois, par un professeur, le p. Simon, aidé d'un élève. Malheureusement, P. Simon, aidé d'un cieve, manuscreus consenses portant au secours des trois jeunes gene encore en péril, le P. Simon et l'autre sauveteur furent paralytés par le froid et périrent avec esux qu'ils voulaient secourir.

La neige. — Il y a quaire mètres de neige à l'hospice du Grimsel.

### FRIBOURG

Voici la lettre de M. le colonel Spreng, avocat à Berne, administrateur de la faillite Smirnoff, dont nous avons annoncé hier la publication :

Ja défère volontiers à la demande qui m'est Je agiors vointers a a cennate qui mes-faite et viens vous exposer les circonstances dans lesquelles une somme de 157,000 fr., fai-sant l'objet d'un litigs entre M. de Smirnoff et MM. Galssmann, a été remiss entre les mains

du premier.

Dans un accord entre les époux Smirnoff et Dans un accord entre les époux Smirnoff et le père de Mine Smirnoff, M. La Roche-Ringwald, du 27 mars 1807, il avait été stipulé que le bien maternel échéant à Mine Smirnoff devait rester sous la garde et la gérence d'un notaire bâlois à ca désigaé, jusqu'su 26 août 1901, sain que les époux Smirnoff ne pussent pas en dis-poser.

les epoux Smirhou de MM. Geissmann, qui se firent héanmoins cessionner, par acte du 19 janvier 1899, une partie des obligations hypothécaires déposées entre les mains du notaire bâlois en échange desquelles ils prêtèrent une somme ne correspondant de loin pas à la valeur réelle des titres. La cession fut stipulée par Smirnoff au nom de sa femme, en verin d'une prourration générale donnée par celle-ci en date du 12 décembre 1898. Il describé que les titres saraient livrés le 26 soût 1901.

Mais avant cette date, c'est-à-dire le 3 fé-

celle-ci en date du 12 décembre 1898, Il fut spécifió que les titres seraient livrés le 26 août 1901.

Mais avant cotte date, c'est-à-dire le 3 février 1900, une déclaration de faillite fut prononcée à Berne contre M. Smirnoff. Je fus nommé administrateur de la faillite et revendiquai l'avoir de la femme, déposé à Bâle, comme appartenant à la masse. Le tuteur de Mmes Smirnoff, M. l'avocat Liadt, à Berne, y donna son consentement et fit, d'antre part, acte d'intervention dans la faillite, en vertu d'une prétention aur l'avoir en question.

Dans l'actif que, avec l'assentiment des créanciers, je gérais comme constituant la masse, se trouvaient comprises les obligations hypothécaires cessionnées à MM. Gelssmann, cession dont je contestais la validité. Je fis à Bâle des déuarches pour entrer en possession des titres, mais n'y réussis pas d'abord.

MM. Gelssmann, de leur côté, introduisirent à Bâle d'abord une action en remise des titres cessionnées mais les tribunaux bâlois se déclarèrent incompétents. Puis, en décembre 1902, après que je les y eus amenés par la voie de la provocation, ils intentérent action à Berne contre la masse en faillite Smirnoff. Cette dernière fit opposition à la demande en faisant valoir divers moyens et notamment l'exception d'usure. Ce procès n'était pas encere terminée au printemps de 1905, en raison des complications de la procédure, et du fait qu'il s'egissait d'interpréter et d'appiquer le droit russe et d'entendra des témoins en Russie et dans d'autres pays étrangers.

temoins en Russie et aans d'autres pays etrangers.

Par la suite, certaines raisons impérieuses déterminèrent à opérer le retrait de l'avoir dé posé à Bâle qui faisait l'objet du litige entre MM Geissmann et la masse en faillite. Il fut consigné provisoirement à la Calsse d'épargne et de prêts à Berne.

Entre temps, la plupart des obligations hypothécaires avalent été remboursées, Celles qui ne l'étaient pas furent négociées par moi, en qualité d'administrateur de la faillite, d'accord avec le représentant de MM. Celssmann. Je devins ainsi la détenteur des titres reprétentant l'avoir en question, carnets de comptes courants, etc.

ourants, etc. Dans l'intervalle, Smirnoff avait transféré

Dans l'intervalle, Smirnoff avait transféré son domicile de Berne à Fribourg, et de plus, il a'était arrengé avec tous ses créanciers et cuu-ci avaient retiré leurs interventions. Il ns restait plus que celle de hau Smirnoff, et ait décédée et ses enfants se trouvaient substitués à leur mère par droit de succession.

La tatelle des enfants Smirnoff passa de Berne aux autorités feibourgeoises. Smirnoff addressa éclies-ci pour obtenir le retrait de l'intervention de ses enfants dans sa faillite. L'autorité tutélaire de Fribourg déféra à cui Lautorité tutélaire de Fribourg déféra à cui cui cui de l'intervention de ses enfants dans sa faillite. L'autorité tutélaire de Fribourg déféra à cui cui cui de l'autorité de leur more, su tant que est avoir n'avait pas encere été délivré à la femme ou aux enfants par l'administration de la faillite. Pour la conduite des tractations avec l'ad-

aux enfants par l'administration de la faillite.
Pour la conduite des tractations avec l'administratiur de la faillite, soit pour effectuer
le retrait de l'intervention des enfants Soirnoff dans la faillite de leur père, un tuteur
spécial leur fut nommé: M. Bossy.

La faillite Seitrnoff fut révoquée par disposition du président du tribunal de Berne le
3 aveil 1905 et Sairnoff fut réintégré dans la
libre disposition de ses biens.

Par le fait de la révocation de la faillite, le
procès cheil pendant à Barne entre MM. Geissmann et la masse Smirnoff tombait de luimême.

même.
Dès le moment de la révocation de la faillite,
je n'étais plus autorisé à conserver plus
longtamps n'importe quel avoir que je détenais comme administrateur de la faillite;
j'arais l'obligation d'en faire la remise à Smirnoff qui avait été péintégré par le juge dans la
libre disposition de se fortune. Mais comme je
l'étais avaire en reseation de l'étais avaire en le seation de la faillite, le comme de la faillite, le comme de la faillite, le comme de la faillite de l'étais avaire en la faillite de l'étais avaire en la faillite de la faillite de l'étais avaire en la faillite de l'étais avaire en la faillite de l'étais avaire en l'étais avaire en la faillite de l'étais avaire en le le de l'étais avaire en l'étais en l'étais en l'é n'étais entre en possession de l'avoir litigieux entre MM. Gelsamann et la masse Smirnoff que par un acte, c'est-à dire avec l'assentiment du

représentant de MM. Gelssmann, je m'estimais tenu, à l'égard de celui-ci, non pas juridiquement, mais moralement et par sentiment de collégialité, à ne pas me desseisir de cet avoir sans son consentement. Aussi, lorsque, dejà avant la révocation de la faillite, Sairnoff me demanda comment j'entendais procèder, je lui déclarat que je ne délivrerais l'avoir en cause ni à ses seuls créanciers encore existants (ses cofants), ni à lui môme, sans l'assentiment formet du mandataire de MM. Gelssmann.

Là dessus, Smiraoff me transmit une déclaration datés du 18 mars 1905 par laquelle le représentant des Geissmann donnait, au nom de caux-ci, son consentement à ce que l'avoir en question fût remis au tateur spécial des enfants Sairnoff, M. Bossy. Cetts déclaration fut ensuite remplacés par un acte formel du 25 mars 1905. Les deux actes ont été dressés à Paris où le représentant des Geissmann se trouvait à ce moment. Au vu de ces plèces, je fis en dux fois à M. Bossy le versement de la somme totale de 157,000 fr. à laquelle r'élevait l'avoir litigieux, intérêts compris.

Ainsi que je l'appris par la suite, M. Bossy délivra les 157,000 fr. à M. Sairnoff. Re effet, par la révocation de la faillite, celui-ci avait recouvré le droit de tutelle paternelle sur la fortune de ses enfants; en outre, il avait fourni une reconnaissance devant l'autorité pupillaire de Fribourg, et, enfio, on m'a exhibé depuis une déclaration du représentant des Geissmann, par laquelle il consentait à la remise par M. Bossy à Snirnoff des valeurs provenant de la cidevant masse en faiilite.

I sjoute que le représentant des Geismann des se des la des des des des la consentait à la remise par M. Bossy à Snirnoff des valeurs provenant de la cidevant masse en faiilite.

Agueste il consontatt a la remise par M. Bossy a Snirandi des valeurs provenant de la cidevant masse en failitée.

Jejoute que le représentant des Geisemann 
était en possession d'une procuration régulière 
de ses clients.

Maintenant, en ce qui concerne la plainte en 
escroquerie dirigée par le représentant actuel 
des Geisemann contre M. Bossy, fait à remarquer ce qui suit : Je n'ai pas vu cette plainte 
en escroquerie et ne puis donc pas savoir ce 
qu'elle reproche à M. Bossy, Mais d'après les 
faits tels que je les connais et que je viens de 
las rapporter, il m'est impossible de concevoir 
cons quelle forme M. Bossy pourrait s'être 
rendu coupable d'escroquerie et je ne puis 
Pheure qu'il est imaginer comment le représentant des Geissmann a pu construire une 
plainte de ce genre. Pour autant que l'affaire n'est connue, l'idée mésae d'une simple 
responsabilité civile de M. Bossy m'apparaît 
inadmissible.

Arec haute considération

Avec haute considération (Sig.) Spreng, avocat.

Nominations militaires. -- Dans sa séance

du 6 tévrier, le Conseil fédéral a arrêté les promotions et nominations suivantes : Commandant de régiment de cavale-rie. — Rég. 2: Major Wilh. Schwendi-mann, à Aarau, jusqu'ici à disposition.

Commandant de régiment d'artillerie de campagne. — Rég 3 (artilleris de corps): Major Emile Olier, de et à Genève, jusqu'ici commandant du détachement d'artilleris de campagne I 1, avec promotion an grade de lieutenant-colonel d'artilleris.

Commandant du demi-détachement d'artillerie de position II: Major Afred Fornerod, d'Avenches, à Winterthour, jus-qu'ici deuxième officier d'état-major de ce détachement.

Commandant de régiment d'infanterie. — Rég. 34: Major Eug. Thurler, de et à Fribourg, actuellement commandant du bataillon 15, avec promotion au grade de lieutenant-colonel d'infanterie.

Association des anciens élèves de l'Institut Association des anciens eleves de l'institut agricole de Pérolles. — Catte société aura son assemblée générale dimanche 11 courant, à 10 ½ h du matin, à Pinstitut de Pérolles. M. Folly, professeur, comptable, Pérolles. M. Folly, professeur, comptable, donnera une conférence sur la comptabilité

Musique de chambre. — Aiusi que nous l'avions annoncé, le Conservatoire à orga-nisé une série de trois séances de musique de chambre. Ces séances suront lieu au Lycée, dans la grande salle Nº 9 du second étage.

etage. Le programme de la première audition, fixée à dimanche prochain, 11 février, à 5 heures du soir, est consacré tout entier aux œuyres de L. von Besthoven. Le Conservatoire a créé un quatuor avec la mission spéciale de faire connaître à ses élèves d'abord, puis au public que cela intéresse, toutes les cenvres écrites pour ce groupement classique d'instruments, et l'on sait combien la littérature en est abondants puisque tous les maîtres ont mis à l'enrichir une prédi-

Débuter par Beethoven, c'est s'attaquer à cette étonante suite des seize quatuors qui s'impose de plus en plus à l'admiration générale et qui forme, sans contreiit, la base impérissable sur laquelle s'est échafardés toute la musique de chambre du XIX<sup>no</sup> siècle. Et comme nos artistes ont l'intention de nous initier petit à petit aux marguilles de ce monument sans éral rien merveilles de ce monument sans égal, rien de plus naturel que de commencer par les denx premiers quatuors, celui qui porte le numéro 1, en Fa majeur, dont le premier aliegro est souvent cité comme un modèle d'habileté à tirer parti d'un simple motif d'une reule mesure, et le second, plus riant, plus graciany et plus lèger, en Sol maient, plus gracieux et plus lêger, en Sol majeur.

Quant au côté vocal de la musique de chambre-on le délaisse souvent, et chez nous, spécialement, il ne parsit pas être ap-précié à sa réelle valeur. Aussi le Conser-vatoire fera-t-il son possible pour réserver dans ses programmes une place importante

an lied. Le lied est la plus pure manifesta-tion du lyrisme en musique et c'est prodi-gieux à voir le développement que ce genre a subi pour passer des mélodies si simples et si élémentaires de Mozart ou de Schubert jusqu'aux profonds poèmes du même Schu-bert, de Schumann, de Wolff et de quelque modernes. Si Beethoven, comparativement à d'autres, a peu cultivé le lied, il nous a cependant laissé un certain nombre de pages charmantes, parmi lesquelles il faut ci-ter en premier lieu le cycle intitulé « An die ferne Geliebte » qui sera exécuté dimanche.

Au point de vue administratif, on a adopté le prix unique de 1 fr. 50 par place ; ma on délivrers, pour la somme de 3 fr., des cartes d'abounement aux trois séances de cette saison. Réduction pour MM. les étu-diants. Pour la location s'adresser au magasin de musique.

Le feu. - Un commencement d'incendie a'est déclaré mardi soir, vers 5 h., dans le magasin situé au rez-de-chaussée du bâtiment Nº 11 au Bonlevard de Pérolles.

Le fen a été communiqué, par un fourneau, au plaucher et à la paroi. On a pu s'en rendre assez facilement maître. Les dégâts ne sout pas importants

La méningite cérébro-spinale. - La Direction militaire cantonale a reçu d'Asrau la nouvelle du décès de la recrue de cavalerie Bæshler, de Morat, qui était atteint de méningite infectieuse.

Fatale maladresse. — On nous écrit : Hier lundi, vers midi, un groupe de chasseurs se trouvaient à Cordast, dans la chasseurs se trouvaient a Corcass, dans la maison Etter, pour traquer une fouine. Ua chasseur, voulant tirer sur la bête qui sor-tait de la maison, s'y prit si maladroitement que la charge de grenaille atteiguit trois enfants de 13, 5 et 3 aus qui se trouvaient dans la maison du bûsheron Bæ;hler.
Les deux plus jeunes, transportés aussitôt

à la clisique Clément, à Fribourg, sont en danger de mort, syant été atteints à la tête et aux iutestins. Par contre, la fille, âgée de 13 ans, s'en tire avec des blessures sans eur s'est d'ores et déjà offert à supporter toutes les conséquences de sa maladre

Ecrasé. - Oa nous écrit :

A Séraz, un jenne homme de 21 ans, Raymond Bersier, a été pris sous un chêne qu'on abattait et a en la tête écrasée.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — Seance ordinare, jeudi 8 fé-vrier 1996, à 8 ½ h du soir, au local ordinaire (Hôtel de l'Autruche, les étage).

Tractanda :

1º Damande de la Soniété helvétique au sujet

1º Damande de la Societé heivétique au sujet de sa réunion à tenir à Fribours, en 1907; 2º Proposition au sujet d'une publication plus rapide de nos procès verbaur; 3º La teinture de la soie et de la demi-soie (avec échantillons), par M. Schmitz, assistant

C. A. S. — Séance ordinaire, mercredi 7 février, à 8 ½ h., au local.

### **DERNIER COURRIER**

La Gazette de Cologne publie un télégramme de Berlin dans lequel sont exposés de nouveau les points de vue développés le 3 février dansce journal au sujet de la conférence d'Algésiras. En voici les principaux

L'opinion générale en Allemagne est que quelle que soit la tournure que prennent les discussions de la conférence, il ne se pro-duira pas de complications européennes. L'Allemagne ne veut aucun avantage particulier; elle veut simplement s'assure nt de la convention de Madrid et du traité de commerce germano marocain de 1890. Des faits de toute nature ont fait naître cette conviction que la France voulait obtenir au Maroc le même

na rrance votant outenir au maroc le meme monopole qu'en Tunisie et l'Allemagne était décidée à s'y opposer. Pour la marche ultérieure des délibéra-tions, tout dépendra de la façon dont la France mettra en pratique, à la conférence, la convention conclue par elle au préalable la convention concine par ente au presancie avec l'Allemagne, convention d'après laquelle une liberté économique sans restrictions de-vait continuer, à l'avenir, à régner au Maroc. Il serait contraire à l'interprétation allemande de cette convention que la France esssyât d'obtenir au Maroc un monopole exclusit plus on moins les autres puissances, soit par des mesures de police, soit par des mesures d'ordre financier, soit en mettant estièrement, ou presque entièrement la main sur la banque d'Etat qui doit être

créée au Mavoc.

Au cas où fa conférence ne parviendrait
pas à smener une entente entre la France
et la majorité des autres Etats, cela ne
constituerait encore pas une occasion de
coefit entre les deux parties. Nous cherchons vainement quel pays interpréterait une aus-

pension ou une interruption de la conférence

comme un casus belli.

Nous n'avons pas, d'autre part, à en-vissger l'éventualité d'après laquelle la France entreprendrait au Maroc une guerre r sauce entreprendrait au Marco une guerre de conquête, car les plus importants organes de la presse française ont condamné cette idée, en faisant remarquer qu'une grande partie de l'armée française se trouverait mmobilisée en Afrique pour un temps

### DERNIÈRES DEPECHES

Algésiras, 7 février. Les délégués marocains déclarent que le projet de réglement de la question de la police, qui a circulé ces jours der-niers, n'émane pas d'eux et et qu'ils n'ont élaboré aucun projet.

On assure que le nouveau ministère est constitué. M. Sonnino prendrait la présidence et le portefeuille de l'Inté-rieur. M. Luzzati recevrait le portefeuille du trésor. M. Guicciardini celui des affai res étrangères. M. Pontano, l'agriculture. M. Carmino, les travaux publics.

Pour les autres portefeuilles, M. Son-nino fersit appel à MM. Sacchi, Cocco-Ortu et B. selli. M. Marcora a donné sa démission de président de la Chambre. On assure que M. Galli lui succèdera.

Naples, 7 février. Le Vésuve continue à être actif. La lave a envahi trois points de la ligne du chemin de fer du Vésuve sur une étendue d'une centaine de mètres. La gare du funiculaire, qui a cassé de marcher, est aussi menacéa.

Londres, 7 février. On mande de Tokio au Daily Tele-

graph:
Notre correspondant à Negasaki annonce que le général Silvanoff est sérieu sement blessé. Il commandait la forteresse de Vladivostock et quand les mutins attaquèrent son quartier général, il reçut deux éclats d'obus. Le général n'aban-donna la lutte qu'après avoir perdu beaucoup de sang. Il a été envoyé à Nagasaki, où il se trouve actuellement.

Liban, 7 février. A Waineden, 12 personnes ont été adamnées à mort par la cour marijale. 10 ont été exécutées, les deux autres ont

10 ont ète executive.

réussi à s'enfuir.

Londres, 7 février. Il a été décidé qu'une réunion des députés 'unionnistes se prononcera sur le choix d'un chef du parti. Cette réunion aura lieu, croit-on, le 15 ou le 19 février.

On télégraphie de New York au Stan-

dard:
Six voyageurs ont été tués et plus de de fer sur le Northern Pacific près de Helena, dans l'Etat de Montana. Le train dans lequel ces voyageurs se trouvaient est entré en collision avec un train de marchandises et a été jeté au bord du talus.

Londres, 7 février.

On mande de New-york au Times que les mineurs des Etats-Unis ont l'intention de se mettre en grève. Le travail cesse rait le 1er avril, non seulement dans les mines de houille grasse, mais aussi dens celles d'anthracite. Toute la production du charbon aux Etats-Unis serait ainsi

Il se confirme que la police de Gand a découvert, il y a quelques jours, un dépôt d'armes dans une maison en construction. La police a saisi plus de deux cents fusils Mauser, trois mille cartouches e une cinquantaine de révolvers.

Un Russe, du nom de Kowalewsky. soupcond d'avoir expédié ces armes de Bruxelles, où il habite, a Gand, a été arrêté à Bruxelles, au moment où il des-

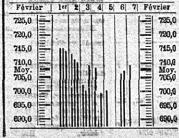
Aarau, 7 février.

On ne signale pas de nouveau cas de méningite infectieuse. Le cours de répétition du bataillon de

landwehr 120, quidevait avoir lieu à Acrau en mars, se fera sur une autre place d'armes ou sera sjourné à l'automne.

### BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 7 fevrier 1908 BAROMÈTER



ler	2	3	4	5	6	7	Février
	3 2 1		-4 - -2  -5	7	-3	4	8 h. m 1 h. s 8 h. s.
							1er 2 3 4 5 6 7 -7 -3 -1 -4 -7 -4 -1 2 -1 -2 -7 -3 -1 1 -1 -5 -4

Température maximum dans les 24 heures Température minimum dans les 24 heures Eau tombée dans les 24 h. Vent Direction Etat d

Extrait des observations du Eureau central de Zurich

Température à 8 h. du matin, le 6 février:
Paris —2º Vienns —1º
Rome 7º Hambourg 1º
Pétersbourg 3º Stockholm —4º Conditions atmosphériques en Europe :

La haute pression se trouve sur le Dans-mark et les provinces russes de la Baltique; au nord, une nouvelle dépression se forme; la dépression du sud partiste, mais avec moins d'utensité. Vent du nord et ciel couvert; gelées générales. Neigo dans la plaine du Pó. Temps probable dans la Suisse occidentala:

Température reste au-dessous de zéro, avec ciel brumeux à variable et vent du Nord Est.

D. PLANCHEREL, garant



Monsieur et Madame Julien Schmidt, allié Zamofieg, et famille, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connais-sances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils

### **JOSEPH**

enlevé à leur affection à l'age de 14 ans,

muni des secours de la Religion. L'enterrement aura lieu jeudi, 8 fêvrier, à 8 ½ heures, en l'église du Collège.

micile mortuaire : Tour Reari. Nº 111. Cet avis tient lien de lettre de faire-part.

R. I. P.

### DIGESTION REGULIERE

DIARRHÉE REBELLE.

DE NOUVEAU ROBUSTE.

DE NOUVEAU ROBUSTE.

"Ma gree maintenant de mola se le loséphine, agée maintenant de mola se loséphine, agée maintenant de mola se le loséphine, agée maintenant de loséphine, agée de la loséphine de

vimes Penfaut represider, elle ner arwant aborbes aucune nourriture est anjourd buit très régulière; elle e tout aussi robunte qu'autresides 1 - A L'Emulsion Scott, à Thuile morue et aux hypophosphites de de soude, rétablit le bon fonct des voies digestives fatiguées, chaz les crites. des voies digestives fatiguées, aussi bien chez les enfants que chez les adultes, parc que, grâce au véritable et si perfectionné procédé SCOTT. Pluile, indigeste à l'état ordinaire, devient entièrement assimilable. Pour vous guérir, exiges donc bien le véritable flacon SCOTT qui doit toulours pouter la marque la toujours porter la marque : le Pêcheur tenant sur son épaule

Pecheur tenant sur son epaule une grosse morue.

1. Emulsion Scott est vendue dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 2 Fr. 50 et 5 Fr. 1e facon. Echantillon envoyé franco contre 90 cent. de timbres adressés, en mentionnant ce joirnal, 4 Scott & Bowne, Ltd. Chiasso (Tessin).

### a Hernie Guérie

par la Méthode CLAVERIE

par la methode CLAVEHIE

De tous les modes de traitement de la Hernie,
la science contemporaine n'en reconnaît qu'un
seul qui soit efficace et vraiment sérieux, c'est
la cure palliative sans opération par l'application
bienfaisante et souveraine du nouveau bandage
pneumatique et sans ressort de l'éminent spécialiste de Parie, M. Claverie, dont-les travaux humanitaires sont universellement connus et qui a
été nommé membre du Jury et hora concours à la
dernière exposition. dernière exposition.
Aussi les Académies européennes et l'opinion pu-

Aussi les Académies européennes et l'opinion publique se sont-elles ralliées à la méthode Claverie qui, dès son application, supprime la douleur, restitue aux hernieux la liberté de leurs mouvements et graduellement refoule le mal jusqu'à ce qu'il disparaisse tout à fait.

On ne compte plus les guérisons obtenues par ce bienfaisant système qui concilie tous les principes de la science avec le sentiment et la joie de vivre à des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants.

Aussi toutes les personnes atteintes de Hernies, Descentes. Efforts, Maladies du Ventre etc. Descentes. Efforts, Maladies du Venire, etc., doivent elles profiter du passage de M. Claverie qui recevra les malades et fera lui même l'application de son incomparable méthode de 9 h. du ation de son incomparable méthode de 9 h. du natin à 5 h. du soir. à Payerne, à l'Hôtel de

Tous nos lecteurs qui en feront la demande à M. Clarerie, 234 Faubourg Saint-Martin à Paris, recevront gratuitement son magistral « Traité de la Hernle. »

### - Purifiez le sang +

en lui donnant de nouvelles forces avec une cure de Dépuraiti Gallies à base de phosphates et fer. Excellent pour les enfanta qui ne aupportent pas l'huile de foie de morue. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. Extiger la marque des « deux palmiers » sur chaque flacon. 121-64 Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

### 🛧 L'emplâtre Rocco 🛊

le remède souve sin contre le Rhumatisme I fr. 25 dans les pharmacies. 71

Sole p. Robes de Mariées

Soll p. Robes de Cérémonie

Sole Damas

Prenez Garde!

N'écoutez pas les conseils intéressés qui vous vantent, contre la Toux, les vieux et inactifs remèdes.

N'écoutez pas non plus ceux qui vous proposent une contrefaçon ou une imitation.

Il y va de votre Santé. -- Méfiez-vous !

Exigez toujours les Véritables

Ce merveilleux remède est unique : l'extrême volatilité le ses essences antiseptiques, en fait un produit extraordinairement supérieur à tous les autres.

Pour vous préservor de toutes les maladies des voies respiratoires;

Maux de Gorge, Enrouements, Rhumes de Cerveau, Bronchites, Grippes, Influenza, Rhumes, Asthme, Emphysème, Pneumonies, etc... Prenez les VÉRITABLES

Pastilles Valda

en boites de 1.50 portant le mot VALDA

et l'adresse du seul fabricant H. CANONNE, phien, 49, rue Réaumur, Paris

Dans toutes les Pharmacies.

Vente en Gros pour la Suisse ; F. Uhlmann Eyraud,

à Genève

Pour vous guérir

Satin

G. Henneberg, Fabricant de Soleries, à Zurich.

A vendre un grand chien d'attelage

très fort, bon pour la garde, court poil, à prix très modèré. S'adresser rue du Proprès, 18. Beauregard. 9568\* 614-296

### UN JEUNE HOMBE

fort at robusts, intelligent, cherche une place comme aide magasinier on autre emploi en ville 619
Adresser les offres sous chiffres H572F, \* l'agence de publitité Hassenstein et Vogler, Fribourg.

### UNE ALLEMANDE

Ovelle demoiselle serait dis-poshe à donner des leçons de conversation française contre de la conversation allemanie. Offres écrites sous chif. H567F à Haasenstein et Vogler Fri-bourg.

A vendre, faute de place, une magnifique paire de

### chiens bergers

allemands (loups), sujets ayant obtenu plusieurs ler prix aux expositions internationales, très doux envers les enfants; ainsi que 3 jeunes agès de 2 mois, de même race. 9798 616

me race. H79B 616 E. Hausherr, Hôtel de l'Union, Bulle.

Mm. Joseph de Ræmy, 37, rue de l'Hôpital, demande immédiatement une 611

### femme de chambre

sachant bien coudre et repasser.

Jeune Allemande cherche fa-mille catholique au spar ou en payant une petite pension) pour approndre français et conduite du ménage. Hál255 617 Fabrikant Franz Pieper. Minchen Giadbach, (Prusse rhénare).

### JEUNE HOMME

connaissant les deux langues, bien au courant de tous les travaux de bureau. travailleur et ayant de l'initiative, est demandé comme

### employé

dans une maison importante de la place.

inutile de se présenter sans de bonnes références.

Adresser les offres, avec prétentions, sous H559F à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fri-€08

On recevenit à la Poupon-nière de Fribourg quelques

### enfants

agás de moins de 6 mois. Excel lents soins Conditions très avan tageuses. H511F 561-276 S'adresser à la directrice, rue de Morat, Pribourg.



Cors aux pieds

sont enlevés di-rectement et sans douteur par la pommade pour les cors de F. Müller. Succès garanti depuis des années. Mé dailles de plusjeurs Emosition-

## Entreprise de bâtiments

Architecte, technicien

### **BON DESSINATEUR**

peut entrer avec 12-15,000 fr. chez un entrepreneur de la Suisse centrale comme employé intéressé ou compagnon.
Euvoyer les offres sous chiffres Q781Y, à Haasenstein et Vogler, Berne.

### Cuisinière

On demande, dans hôtel de campagne, pour entrer au ler juin, une cuisinière connais: ant la cui-sine françuise. Bonnes références exigées. Bon gage.

Bon gage.

Adresser les offres sous chiffres

E582F à l'agence de publicité

Haasenstein et Vogler, Fribourg.

ur cause de départ, en sous-ation des mars prochain le z de chaussée du Nº 36, oute Neuve, à proximité la care

Route Neuve, a proximite de la gare Grands locaux, confortablement amenagés, conviendraient pour bureaux, magasins ou entrepôts, etc. Peuvent étre visités tous les jours, de 8 h. à midi et de 2 h. a 7 heures.

### Attention!

Jeune employé cherche chambre et pension dans familie honnels, parlant français aux environs de Pérolles, Grand'Piaces, ou poste.

Office dét, avec prix, sous B. F. A., poste restante, Fribourg.

3589F 614

Une importante maison de fera et quincalherie de la Suisse romaude demande un magasinier au courant de la vente des articles de ferronnerie et exprosserie. Adresser les offres avec référances et certificats de connaissance de la vente sous 2305791, à l'agence de publicité diasensielle et Vogier, Lausanne. 618

Succursale Neuveville, Nº 86 Spécialité de Lekerlis de Bâle

TABLETTES A la MOUSSE d'ISLANDE recommandées contre la toux

Tous les lundis, gâteaux au fromage

### Respirateur

Appareil indispensable pour la guèrison de la faiblesse de pottrine, des bronchites, de l'emphysème, asthme, neurasthénie et anémie par insuffisance respiratoire et manque d'oxygénation du sang.

L'emploi régulier du respirateur « Chlorozone » chez les junes gens, aumentales certs.

teur (Chlorozone > chez les jeunes gens, augmente la capa-cité respiratoire, vivifis le sang et rend les poumous réfractaires aux germes de la tuberculose. Pour tous autres renseigne-ments, s'adresser à la clinique du Dr A. Wyss, rue de Candolle, 26, Genève.

# Le meilleur Déjeuner pour Enfants CACAO à L'AVOINE MARQUE CHEVAL BLANC

### Banque hypothécaire suisse A SOLEURE

Nous recevons des dépôts, ferme pour 3 ans, au

Les versements peuvent s'effectuer chez MM. Weck, Aeby & Cie, à Fribourg. H326F 430



tés les plus diverses, pour blouses et robes ; ainsi que les dernières nouveautés de la « Henneberg-Sole » en blanc et conteurs, à partir de 35 cent. jusqu'à fr. 25.— le m. Echantillons par retour du courrier.

### A REMETTRE

### MAGASINIER

### Confiserle M. BINZ-BONGARD Stalden, 130

# UN HOTEL admirablement situé sur une des premières routes cantonales, relations directes avec la France et le canton de Neuchtel. ayant lo chambres environ, café restaurant, véranda, écurie, fenil, poids public, buanderie, sèchoir, etc., etc. S'adres-er à Julien Nicolet, a Yverdon. #20591L 508 (Chlorozone)

# Me ve RAISIN Reçoit des pensionnaires à toute époque. Traitement des maladies des Tratement 49 dames. 49 Consultations tous les jours Confort meders Bains. Téléphone I, rae de la Teur-de-l'île, i GKNĚVE

SAGE-FEMMEde 1"classe

A vendre, dans le canton de Vaud, au pied du Jura

UN HOTEL

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garant. Prosp. gratis. H. Frisch. expert comptable. Zurich F. 97. 240

Mme Doxat. à Champ-cent près Yverdon, demande e suite

### une fille sachant déja un peu cuire. 575

Avis aux commerçants

A louer, 2 grandes caves, ensemble ou séparément.
Divers locaux pouvant servir de magasin, de bureaux, d'entrepol, ou d'atelier tranquille.

1 logement de 6 chambres et 2 de 5 chambres et 2 de 5 chambres, le tout très confortablement situé à l'Avenue du Midi.
Entrée eu printemps

### MISES DE VINS

### environ 100,000 litres

Les vignerons propriétaires de Savuit, près Lutry, exposeront en mises publiques leur récolte de 1975, le jeudi 1 5 16vrier 1996, 4 3 h de 19près-midi, au Collège de Savuit.

Dégustation de 1 a 3 h Echantillons aux mises.

Peur renseignements et bordereau, s'adresser à M. Alfred Peutan, s'Savuit.

# Technikum Jimenau econstruction de machines et electro-technique Divisions pour ingénieurs, techniciens et courre mai res. Grands atellers de fabrication pour l'éducation pratique de volontaires.—Commiss d'Etat d'examination Etrangers acceptés, Prosp. gratis.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

SALLE DU LYCÉE Dimanche 11 février 1906, à 5 h. précises

Matinée de Musique de chambre

consacrée aux œuvres de L. van Beethoven (1770-1827) DONNÉE PAR LE Quatuor du Conservatoire

### MM. Ed. FAYRE, L. YON DER WEID, A. GALLEY et J. MARMIER

MII. M. MORARD, soprano et de MII. WILCZECK, pianiste PRIX DES PLACES :

### Réduction pour Messieurs les étudiants Location au magasin de musique, 29, rue de Lausanne. Jiu-Jitsu

Abonnement aux 3 séances, 3 fc. Entrée à une matinée, 1 fr. 50.

du Mid.

Ratrée au printemps.
S'adresser à H Hogg-Mons,
entrepreneur, Fribourg.
A la même adresse, on trouve
à acheter, a de très bonnes
conditions: des villas, des maiconts de rapport, des terrains
d bâtir.

H192F 345

Un cours de lutte japonaise, sous la direction du championA. Cherpillod, est organise sous les auspices de l'Ancienne, ou li durera 6 jours et la date comme les heures de leçons seront
fice pur les participants.
Les personnes que cela peut intérésser sont priées de s'adresser,
sous de trapport, des terrains
d bâtir.

H192F 345

### Une jeune personne

en parfaite santé, cherche à se placer comme nourrice. 601 Pour renseignements, s'adresser au Dr Perrin, à Romont.

On cherche une bonn

### sommelière

S'adresser au Café de la Paix, Fribourg. H545F 598



Pour causs de changement vendre de suite à des con tions très avantageuses, un

### moteur

à gaz et à benzine de 1 ½ HP, avec ses accessoires d'instalia-tion, le tout en parfait état. S'adresser directement à M.-Camille Lesba, Eroges 611, Col des Roches (d. Neu-châtel). H276C 413

### Vins Fendant du Valais

première qualité 1905, à 40 et 42 cent le litre rendu sur wa-gon, gare Martigny. S'adresser à Gay & Cie, Martigny-Bourg. 505 Echantillons à disposition.

nonyean catalogue, environ 1000 illustra-tions d'après photographie Joaillerie, Bijouterie Horlogerie garantie E. Leicht-Mayer & Cie. LUCERNE 14, près de la Cathédra

### A VENDRE au Boulevard de Pérolles

une villa avec tout le confort moderne Prix avantageux.

Priz avantageux.
Pour tous renseignements, s'adresser à Ryser & Thal-mann, let étage de lu Banque populaire suisse HS20# 472

### HOTEL A VENDRE

dan le canton de Vand, au pied du Jura, sur route internationale très fréquentée, un établissement de viellle renoumée, clientéle faite, 40 chambres, grande salle de bal, véranda chambre a lessive, sechoir, immeuble attenant, avec 2 appariements, caves, etc., poids public, jardin et place. Agencement de café et caves complet. Pour renseignements, s'adresser à J. Nicolet, rue au Casino, Yverdom, ou W. Gillitand, agent d'affaires en dite ville.

Grand choix de PATINS

> Traineaux Crampons à glace OUTILS A découper Bois à découpage Boîtes à outils

Armoires à outils PFAFF Balances de cuisine Plats à servir

Paniers à pain 589
Lanternes électriques E. WASSMER. Pribourg

Cafetières et théières nickelées

### D' H. GANGUILLET dentiste-américain

diplômé des Facultés de Genève et de Philadelphi succes. de M. Ch. Broillet, méd.-dent.

A PAYERNE

Con ultation tous les jeudis, de 8 à 12 h. et de 2 à 4 h. Maison Comte-Rapin vis-à-vis du Café du Pont

LE VERITABLE Elixir tonique pour les nerfs du D. Lieber, professeur est sans rival jusqu'à présent



du D' Lieber, professeur et sans rival jagu'à prisant Tables et sûre de toutes les maladies nerveuses, même les plus opinitres, guérison assurée des était de fathlesse, dou leurs d'estomac, de la fête et du dos, palpitations, migraines, digestion difficile, etc Détaits plus précis dans le livre Ratgeber, que l'on peut se procurer gratis dans chaque pharmacie et au Dépôt géneral. Se trouve en fiacons de ¼1. 4 fr. ½1. 6 fr. 25. ½1. 1 4 fr. 25.

Les gouttes de St-Jacob, reméde efficace et recommandé par les médecins pour les maladies de l'estomac. — Prix du flacon: 1 fr. 25 et 2 fr. 50.

Bépôt général:

Phrmacie HARTMANN, Steckborn

Pharmacie HARTMANN, Steckborn Dépôts: Fribourg: Pharmacie Lapp; Châtel-Saint-Denis: Phar-macie Jambé. 87-49

Tous les convalescents, anémiques, déblies, neurasthéniques doivent faire une cure de Vin Lego, le tonique reconstituant par excellence. Meilleur et plus efficace que tous les autres vins méticinaux. — Dépot général, Che Leclerc et Gorin, droguerie de la Croix d'Or, Graves Le litre & fr. 25, is 1, litre 2 fr. 50 franco dans toute la Suisse.